



TP.4.4

CHANGEMENT DES BATTERIES DES BUS URBAINS

Catégorie	Infrastructures pour TP Sous-catégorie : système alternatif à propulsion électrique	Coût	300'000 CHF HT	Priorité	B
Instance(s) responsable(s)	Communes de Martigny et Martigny-Combe	Instance(s) concernée(s)	TMR		
Stratégies sectorielles	S.TP.2				
Description	<p>État actuel Les bus utilisés aujourd'hui pour l'exploitation du réseau urbain (trois lignes) sont à traction diesel.</p> <p>État attendu Il est prévu, en priorité A, de remplacer les bus à traction diesel par des bus à propulsion alternative (électrique, hydrogène, etc.) pour le réseau de bus urbains (BUM) desservant les communes de Martigny et de Martigny-Combe. Cette mesure concerne le changement des batteries des bus électriques.</p>				
Opportunité et utilité	<p>Opportunité: La mesure répond au besoin d'action (3.1) de proposer une alternative à l'approvisionnement en énergie fossile afin de rendre les transports publics plus attrayants et surtout moins polluants et moins bruyants.</p> <p>Utilité: CE4 : l'utilité principale de la mesure est la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre et des nuisances sonores.</p>				
Réalisation					
État de planification	L'état de planification 1 est atteint.				
État « prêt à être réalisé et financé »	L'état « prêt à être financé » est atteint.				
Calendrier de mise en oeuvre	Date prévue de la mise en service : au moment de la fin de vie de la première génération des batteries.				
Financement					
Montant estimé	300'000 CHF HT	Demande de cofinancement	Oui		
Clé de répartition		Canton (-%)	Commune(s) (100%)	Tiers (-%)	
		- CHF HT	300'000 CHF HT	- CHF HT	
Autres					
Fiches concernées du PDc	D.1	Fiches concernées du PDi	M4		
Lien avec les autres mesures	Cette mesure est liée à la mesure TP.4.1 qui prévoit d'équiper le réseau de bus à propulsion alternative.				

Impact sur les domaines transversaux

La mesure est concernée ou a un impact sur les éléments suivants (en gras) :

Nature / environnement

Environnement gris : **OPAir** / **OPB** / ORNI / OPAM / OSites

Environnement vert : OEaux / OSol / OFo / OPN

Dangers naturels

Agriculture

Emprises sur la zone agricole/ SDA

Cette mesure aura un impact positif sur l'environnement en termes de réduction du bruit (OPB) et la qualité de l'air (OPair).

Documents mis à disposition

-
